

ARCHIDIOCESE DE KINSHASA
COMMUNAUTE FAMILLE CHRETIENNE
COMMISSION FORMATION, REFLEXION ET EXPANSION
(FOREX)

REFLEXION SUR LE CHARISME PROPRE DE LA CEEFAC

1. INTRODUCTION

La CEEFAC est la Commission d'Encadrement des Enfants de la Communauté Famille Chrétienne. Elle s'occupe de l'encadrement spirituel et socioculturel de tous les enfants de Communauté, lesquels sont répartis en 4 catégories : cadets, juniors, JFC et Grands jeunes (voir art 32 RI/CFC).

Ainsi, conformément aux textes de la CFC, l'encadrement en question est assuré de manière concrète par certains parents membres de la CFC. Ils sont appelés « encadreurs CEEFAC ». Ils ont pour mission principale d'amener les enfants de la CFC à bien connaître le Seigneur Jésus-Christ, à l'accepter personnellement comme Seigneur et Sauveur, et à s'engager à Le servir.

Les encadreurs CEEFAC ont en outre la responsabilité d'accompagner les enfants de la CFC à apprendre à affronter de manière responsable les divers problèmes de la vie, tels que les fiançailles, le mariage, l'emploi, les stages de formation, la vocation.

Pour réussir cette mission, les encadreurs sont invités à organiser des activités tant spirituelles (prières, récollections, veillées, retraites, affermissements) que socioculturelles (excursions, visites guidées, Journées culturelles, Journée de la Famille, etc.).

2. CHARISME DE LA COMMUNAUTE FAMILLE CHRETIENNE

Pour la CFC, la famille est une école d'enrichissement humain, et elle ne peut atteindre la plénitude de sa vie et de sa mission que s'il y a entre les époux, parents ou tuteurs, une véritable collaboration dans l'éducation totale des enfants. Ce qui implique leur formation.

La CFC doit tout mettre en œuvre pour que les enfants des membres soient éduqués de telle manière qu'une fois adultes, avec une entière conscience de leur responsabilité, ils puissent suivre la vocation qui est la leur, chacun en ce qui le concerne : pour ceux qui vont se marier, qu'ils apprennent à fonder leur propre famille dans des conditions spirituelles, morales, sociales et économiques favorables. Vivre le mariage dans le même esprit que celui prôné par la CFC.

Concrètement, les parents doivent faire en sorte que leurs enfants puissent être la relève de demain, et continuer la mission que Dieu a confiée à la Communauté famille Chrétienne. Cela constitue à la fois un droit et un devoir pour chaque membre de la CFC.

Cela constitue une condition pour la survie de la Communauté, tant dans ses principes que dans ses coutumes devenues légitimes.

Les parents de la CFC seront donc impliqués à deux niveaux : en tant que parents de chaque enfant concerné, et en tant que encadreur d'un groupe d'enfants concernés de telle ou telle autre structure de la CFC.

Deux questions majeures méritent d'être abordées : d'une part, en considérant la nécessité d'encadrer les enfants de la CFC, quels sont les mécanismes à mettre en place pour réussir

cette mission ; et d'autre part, au moment de devenir membre de la CFC, quelle voie de formation faire suivre à ces enfants devenus adultes ? Si la première question touche au charisme propre de la CEEFAC, la seconde concerne le cursus évangélique à adapter pour le membre au moment de son adhésion dans la Communauté.

3. LE CHARISME PROPRE DE LA CEEFAC

- 3.1. Il est à relever que les membres de la Communauté famille Chrétienne sont les couples qui répondent aux conditions fixées par les articles 7 des statuts et 3 du Règlement intérieur de la CFC. Concrètement, la CFC, en tant que telle, assure d'abord l'encadrement spirituel, moral et humain des couples.
- 3.2. Comme il n'est pas possible d'aider les couples à accéder au bonheur conjugal sans tenir compte de leurs enfants, ou du fait qu'ils ont ou sont appelés à avoir des enfants, la CFC a l'obligation de s'occuper de la famille tout entière. Ainsi, la sanctification de la famille passera par celle du couple d'abord. Si les parents sont heureux, leurs enfants, leur famille le seront aussi. **« Crois au Seigneur Jésus, tu seras sauvé toi et ta famille » Actes 16,31**
- 3.3. Cela ne signifie pas que la CFC ne doit rien faire directement pour les enfants. Bien au contraire. La Communauté, en tant que structure, doit aussi s'occuper des enfants. Les encadrer tant sur le plan spirituel que socioculturel. C'est ainsi que la CEEFAC doit connaître et appliquer les orientations de la CFC en matière d'encadrement des enfants.
- 3.4. **Sur le plan spirituel**, amener les enfants à connaître Jésus-Christ et à L'aimer de tout leur cœur. A fréquenter les sacrements de l'Eglise, dans les paroisses de résidence. Aider les enfants à croire en esprit et en sagesse (Luc 2,51-52).
- 3.5. De leur côté, et c'est cela leur part, les enfants de la CFC sont appelés à écouter les enseignements de l'Eglise, et donc de la CFC, et à les observer dans leur intégralité. Ils ont l'obligation de vivre la foi de leurs parents, qui n'ont qu'un seul objectif « la sanctification de toute la famille ». Ils doivent comprendre que les parents veulent leur bien. Les parents ont reçu la mission de bien éduquer leurs enfants (éducation civique, intellectuelle ou morale et spirituelle) et de les discipliner (Proverbes 29,17). Les enfants à leur tour doivent obéissance à leurs parents (Ephésiens 6,1-4 et Colossiens 3,20 enfants : « enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste ». « Honorez vos pères et vos mères, tel est le 1^{er} commandement auquel soit attachée une promesse ».).
- 3.6. Le rôle de la CEEFAC est de travailler à bannir les mauvais comportements de nos enfants et de démontrer que ces mauvais comportements sont souvent le fait de la non-observance de la Parole de DIEU, du manque de vrai suivi et/ou de vraie vie de prière des parents et des enfants (Deutéronome 6,6-9).
- 3.7. Ainsi, la CEEFAC a la mission de protéger la foi des enfants en leur faisant comprendre, comme le dit l'apôtre PAUL « que tout leur est permis, mais que tout ne leur est pas utile. (1 cor 6,12-13). Pour y arriver, elle procède par les différentes formations spirituelles et des rencontres organisées à cet effet : enseignements, affermisements, prières d'adoration, etc. La CEEFAC doit travailler pour faire des enfants de la CFC de véritables charismatiques. Les enseignements sur le mariage et la vie conjugale tels que donnés dans la Communauté, ne concernent pas encore directement les enfants. Ceux –ci sont admis à assister aux rencontres de la CFC ouvertes à tous les membres, plus pour le besoin de prier avec les parents, puisqu'ils constituent avec eux une famille.
- 3.8. **Sur le plan de la formation humaine et socioculturelle**, l'encadrement des enfants se fera de manière à préparer les jeunes à faire face aux différents défis qui les guettent. C'est « le véritable métier des parents ». La CEEFAC a, de par les textes de la CFC, « la responsabilité d'accompagner les enfants de la CFC à apprendre à affronter de manière responsable les

divers problèmes de la vie, tels que les fiançailles, le mariage, l'emploi, les stages de formation, la vocation. » (Art 33 du RI/CFC).

La seule éducation spirituelle ne suffit pas pour préparer les enfants de la CFC à devenir responsables demain.

Au niveau de la CEEFAC, on doit comprendre qu'éduquer un enfant, c'est l'aider à découvrir les choses lui-même, en lui permettant d'accéder au réel et en acceptant d'y faire face avec lui. Cela oblige les parents à poursuivre leur auto éducation et à accepter de se laisser interroger, même si bien sûr, ils ont une longueur d'avance ! **Eduquer ne consiste donc pas à faire passer ses convictions à force d'arguments affectifs, mais à aider l'autre à accéder aux lumières qu'on a vraiment découvertes afin qu'il puisse les faire siennes.**

Aujourd'hui, les jeunes vivent dans un environnement tout à fait différent de celui qu'avaient connu la plupart des parents¹. Et le risque tant d'influence que de déviation sont énormes : le sexe est banalisé ; les incertitudes sont grandes face à l'avenir, le choix du conjoint, les risques que représentent les différentes sciences occultes et les tentations dans les différents milieux tant universitaires que professionnels, etc.

Les problèmes de ce qui peut apparaître comme les conflits de générations entre parents et enfants sont réels.

Par ailleurs, le monde d'aujourd'hui a besoin des jeunes qui s'engagent dans la vie, qui sachent se prendre en charge.

Dans ce contexte de la formation humaine, le travail de la CEEFAC consistera à former des jeunes responsables, capables de tenir bon face à tous ces différents défis.

Ainsi, la CEEFAC organisera les sessions de formations, des rencontres où des questions concrètes de la vie des jeunes seront clairement abordées, dans la perspective d'aider les jeunes à trouver non seulement des réponses à leurs préoccupations, mais aussi et surtout, à prendre des options décisives pour leur vie. En bref, la CEEFAC vise le RAYONNEMENT et l'EXCELLENCE de nos enfants qui doivent à tout prix porter les fruits du Saint-Esprit à l'exemple de la FOI, de la bienveillance, de l'humilité...

4. CURSUS PROPRE A LA CEEFAC ET SON CONTENU

- 4.1. Tous les enfants de la CFC doivent être répertoriés par rapport aux structures dont relèvent les parents. Sauf cas d'exception attestée², il n'y a pas d'enfants dans la CFC, qui ne soient repérables à partir de ses parents ou de ses tuteurs membres de la CFC.
- 4.2. Les enfants sont prises en charge par la CFC dès le moment de l'acceptation de Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur de leur vie par leurs parents membres de la CFC. Cela, étant entendu que ce sont les parents qui sont membres de la Communauté, et que l'acceptation a pour entre autres conséquences visibles de faire de ces parents membres effectifs de la CFC, avec les droits et obligations rattachées à cette qualité par les textes officiels de la CFC. L'acceptation faite par les parents se fait normalement en couple. C'est le couple, en tant que tel, qui confie la direction de sa vie à Jésus-Christ. C'est ainsi que nous proclamons Jésus-Christ comme le Troisième Partenaire de nos couples. Cela ne signifie pas que Jésus ne peut être proclamé comme Seigneur et Sauveur personnel des enfants à l'âge de maturité.
- 4.3. Cependant, pour aider les enfants à intégrer cette réalité dans leur vie de jeunesse, il sera organisé, de manière non solennelle, au cours des séances de prières ou d'adoration, ou encore de délivrance, des moments où les intéressés seront invités à professer leur foi, et à

¹ Nous renvoyons intégralement à l'Enseignement dispensé par le Berger de la CFC le premier lundi du mois de septembre 2010, et intitulé "Le métier des parents".

² Par exemple, cas de décès de tous les deux parents membres de la CFC.

proclamer Jésus Comme leur Seigneur et Sauveur personnel. La différence, c'est que les conséquences ici sont à retrouver dans le for interne de chaque enfant qui fait cette déclaration.

4.4. Les jeunes assez réguliers aux rencontres programmées par la structure locale de la CEEFAC seront admis à suivre la session d'affermissements, dont le contenu pourra globalement être le suivant, regroupés provisoirement en dix codes, qui sont :

1. *Les quatre piliers de l'enfant chrétien (prière, parole de Dieu, communion fraternelle et témoignage) ;*
2. *l'Eglise face aux sectes ;*
3. *Les sacrements de l'Eglise ;*
4. *les relations parents et enfants : leurs devoirs et droits réciproques ;*
5. *La jeunesse face au risque des pratiques occultes ;*
6. *Les maladies psychosomatiques et les blessures intérieures ;*
7. *Le dialogue ou communication entre enfants et parents ;*
8. *Questions actuelles au sujet de la sexualité ;*
9. *La marche selon l'Esprit-Saint ;*
10. *Qui es-tu, MARIE ?*

Relevons que le contenu de ces rencontres d'affermissements ne sera pas exactement le même que celui des parents. Ces rencontres se feront plutôt sous forme de questions à aborder, en vue de rencontrer les problèmes vécus par les jeunes. C'est une question de l'optique à prendre.

En dehors des affermissements, qui se clôturent, comme actuellement, par des séances de délivrance précédées des rencontres pour les écoutes, les grands thèmes peuvent être abordés selon les tranches d'âge à l'occasion des rencontres habituelles programmées pour les enfants. Il faut retenir que les objectifs des enseignements doivent s'articuler autour de 4 options, que voici :

Option 1 : *Initiation chrétienne pour les cadets (5 à 11 ans) l'objectif est de revêtir l'homme nouveau créé à l'image de DIEU, c'est la métanoïa où l'enfant se dépouille du vieil homme (se laisser pénétrer toute sa personne). Ephésien. 4,24 ;*

Option 2 : *option fondamentale ou d'engagement pour les juniors (12 à 15 ans) l'objectif est l'engagement à la prière et à la parole de DIEU comme signe de foi et de fidélité. L'enfant s'approche de plus en plus de DIEU et ce dernier se donne à lui. Jacques 4,8 ;*

Option 3 : *Responsabilité pour les JFC (16 à 24 ans) l'objectif est de tenir bon dans le combat de la foi et devenir un enfant libre car le monde nous entraîne dans le péché. Gal 5,1 et nous rappelons que dans cette option se feront les affermissements ;*

Option 4 : *Vocation ou mission pour les grands jeunes (25 ans à plus) l'objectif est que l'enfant puisse collaborer à l'œuvre de DIEU à travers sa vocation qui doit se réaliser dans la conscience profonde. Luc 5,1-11*

Une cérémonie de promesse va sanctionner la fin d'une option et un brevet peut être remis aux enfants ayant suivi avec assiduité la formation.

A titre illustratif, quelques exemples d'enseignements peuvent être abordés et les encadreurs doivent tenir compte de l'option des enfants :

- **Cadets et Juniors :**
 - **Dieu est Amour :** il est créateur de tout et savoir rendre grâce à DIEU pour notre existence ;
 - **Dieu aime et appelle les enfants :** parler de l'obéissance et de la foi ;
 - **la visite de Marie à Elisabeth :** l'esprit de partage, fraternité et d'humilité ;
 - **Jésus-Christ, modèle de prière :** écouter, connaître, aimer, servir et pratiquer la parole de DIEU ;

- **Jésus-Christ choisit les apôtres** : comment suivre et s'engager derrière Jésus-Christ.
- **JFC ET GRANDS JEUNES** :
 - **le baptême de Jésus-Christ** : à travers le baptême tous les sacrements, soyons Lumière et sel du monde ;
 - **Jésus-Christ obéit à Dieu et non à Satan** : affronter les tentations de l'être, de l'avoir et du Pouvoir ;
 - **Jésus-Christ n'a fait que du bien** : ne nous laissons pas à faire le bien ;
 - **Jésus-Christ promet le Saint-Esprit** : soyons les témoins du Christ partout où nous Sommes ;
 - **Jésus-Christ nous donne une mission** : soumettons le monde dans la paix et la tranquillité.

Tous ces thèmes peuvent être reformulés autrement et les contenus peuvent être améliorés.

5. **CONCLUSION**

En réalité, il n'est pas aisé de concevoir un cursus évangélique rigoureux pour les enfants de la CFC, car ils ne sont pas membres effectifs au sens du terme, et que le cursus évangélique prévu dans le Règlement Intérieur de la Communauté concerne les parents. Cela n'exclut pas le devoir de la Communauté de s'occuper de ces enfants, afin de les préparer, comme rappelé ci-haut, à assurer la relève des parents au moment venu.

Dans son organisation, la CEEFAC doit veiller à ce que :

1. Pour les juniors et les cadets, les rencontres pour la formation spirituelle soient les plus fréquentes ;
2. Pour les jeunes affermis, ils soient de plus en plus formés à être formateurs des autres, pour les aider, avec leur langage, à mieux aborder les grandes questions à traiter ; les jeunes doivent avoir l'occasion de s'exprimer sur des grandes questions de la vie humaine ;
3. Pour les grands jeunes, qu'ils soient préparés à affronter la vie, selon leur vocation. Etre accompagnés face aux risques qui les guettent : occultisme, découragement, etc.
4. Les parents de la CFC doivent s'engager à faire participer leurs enfants à toutes les rencontres organisées par la Communauté.

Le Discernement.